



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 8 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt deux, le huit avril à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du 1er avril 2022, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D4-1-1-71

**OBJET : CRÉATION DE L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR
GÉNÉRAL ADJOINT DES SERVICES**

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier (a donné pouvoir à JM MONESTES)
	: M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	: Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	: M. TERRENNE Jean-Paul
	: Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	: M. ALARY Alain (a donné pouvoir à A ALARY)
	: Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	: M. MOLLE Marcel
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal
	: Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard
	: M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno
	: Mme VRECH Régine (a donné pouvoir à B DOUSSON)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. MARTINAT Emmanuel
Commune de MANSONVILLE	: M. BERTHET Christian
Commune de MERLES	: M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	: M. EURGAL Christian (a donné pouvoir à JP. DELACHOUX)
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. DELACHOUX Jean-Paul
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	: M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: M. DUPOUY Joël
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe (remplacée par Mme CHAPUS)
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. GIL Philippe (a donné pouvoir à D ZANIN) : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LECORRE Christiane (a donné pouvoir à JM BAYLET) : M. LOPES Ernest (a donné pouvoir à C PERE) : Mme PERE Catherine : M. ZANIN Daniel : Mme HOHOL Elisabeth : Mr ZMUDA Patrick : Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

/

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme RUAMPS Laura	: Rédacteur Principal 2ème classe
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Territorial

Madame Laetitia BRU a été désignée Secrétaire de séance.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2022D4-1-1-71

**OBJET : CRÉATION DE L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT DES SERVICES**

Vu l'article L.412-6 du Code Général de la Fonction Publique relatif aux emplois fonctionnels de direction de la fonction publique territoriale pourvus par voie de détachement ;

Considérant le seuil démographique de la Communauté de Communes des Deux Rives, Établissement Public de Coopération Intercommunale de plus de 10 000 habitants ;

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique qui dispose que « les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement » ;

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu du besoin de seconder le Directeur Général des Services, il convient de créer un emploi fonctionnel de Directeur Général Adjoint des Services des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre de plus de 10 000 habitants ; il aura pour mission de coordonner, sous la responsabilité du Directeur Général des Services, l'organisation des services ressources (finances, ressources humaines, affaires juridiques, commande publique, secrétariat général).

Le Président propose la création d'un emploi de Directeur Général Adjoint des Services à temps complet.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative aux grades d'Attaché, d'Attaché Principal ou d'Attaché Hors Classe par voie de détachement. L'agent ainsi détaché sur l'emploi de Directeur Général Adjoint percevra la rémunération prévue par le statut de la fonction publique territoriale et la grille indiciaire de l'emploi fonctionnel créé.

Le Président propose d'inscrire au tableau des effectifs du personnel à compter du 1^{er} mai 2022, l'emploi suivant :

Nombre d'emplois	Grade	Nature des fonctions Niveau de recrutement	Temps de travail Hebdomadaire
1	Directeur Général Adjoint des Services (EPCI supérieur à 10 000 habitants et inférieur à 20 000 habitants)	Direction et coordination des Services Ressources Catégorie hiérarchique A	Temps complet

Le Président propose :

- d'accepter les propositions ci-dessus dans les conditions précitées ;
- de le charger de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget de la communauté de communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'accepter les propositions ci-dessus dans les conditions précitées ;
- de charger le Président de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget de la communauté de communes.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2022

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 11 avril 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

15 AVR. 2022

Reçu en Préfecture le

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet le **15 AVR. 2022**

AR Préfecture

CREATION DE L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GENERAL ADJ OINT DES SERVICES

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220408-2022D4_1_1_71-DE

Numéro d'acte : 2022D4_1_1_71

Date de décision : 08/04/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 4-1-1-0-0 (Fonction publique / Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. / création de poste)

Fichier acte : 2022D4-1-1-71 CREATION EMPLOI FONCTIONNEL DIRECTEUR GENERAL ADJ OINT DES SERVICES.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 15/04/2022 11:57:08

Date de réception de l'AR : 15/04/2022 11:57:27